

MEDASSET
Mediterranean Association
to Save the Sea Turtles

Ordre du jour Point: 5.1

**Grèce: Menaces contre les tortues marines
à Thines Kiparissias**



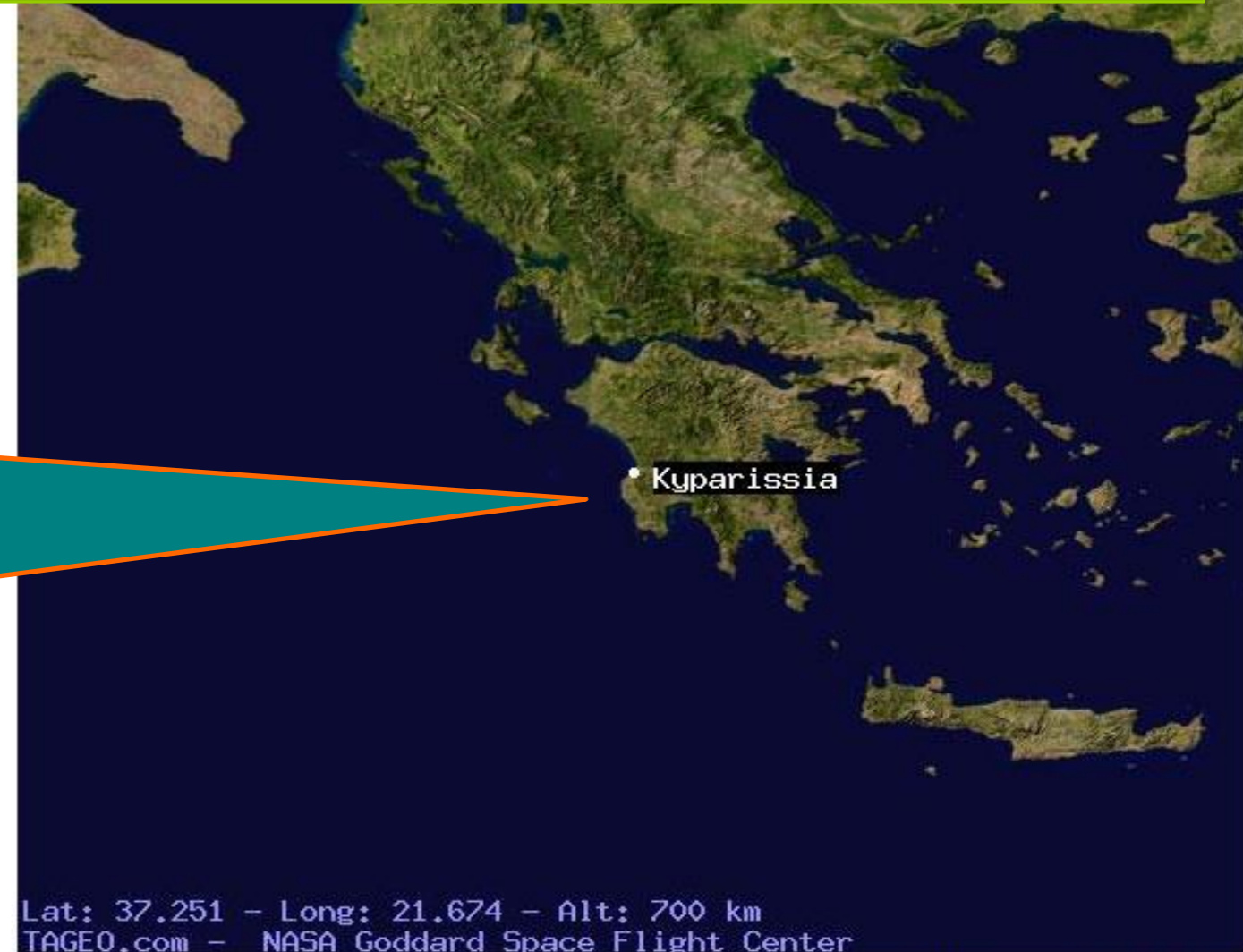
**36ème réunion du Comité Permanent
de la Convention de Berne
Strasbourg, France | 16 Novembre 2016**

Détérioration des sites protégés de reproduction des tortues marines

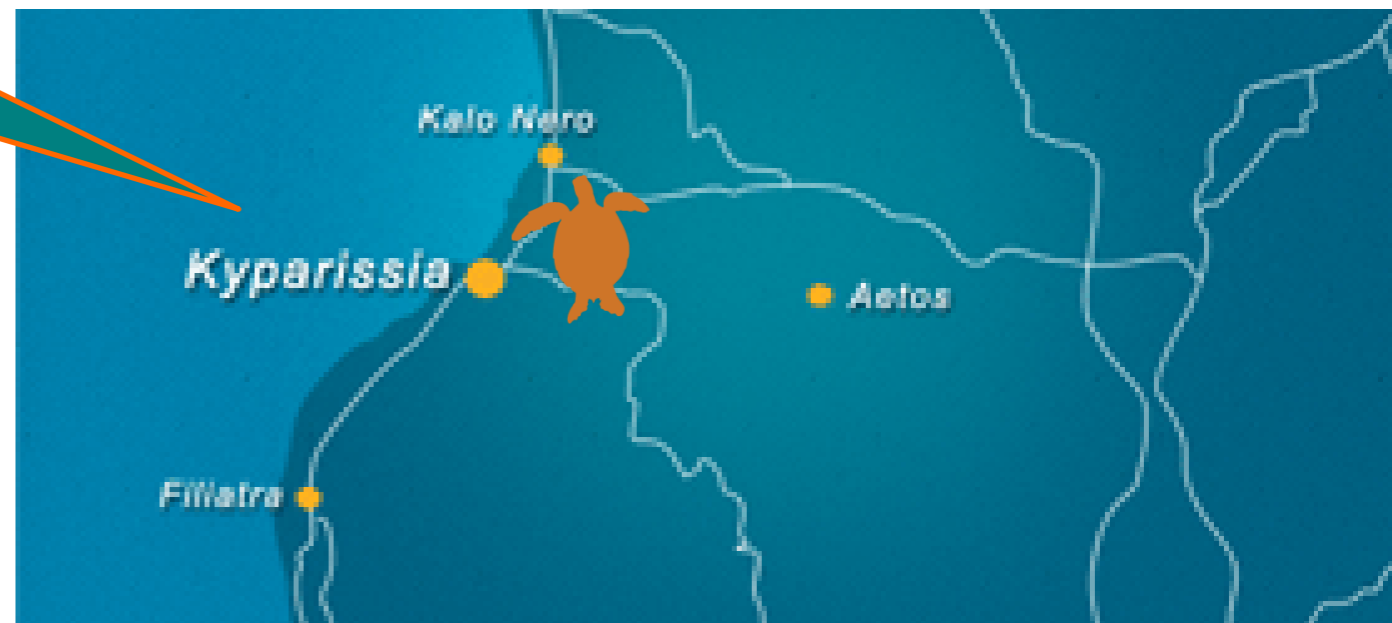
Les plages du golfe de Kyparissia sont devenues l'aire de reproduction de la tortue marine *Caretta caretta* la plus importante du bassin méditerranéen.

Site Natura 2000

En 2016, 2650 nids ont été dénombrés.



Satellite view of Kyparissia



Le gouvernement échoue de prévenir la détérioration de habitats naturels et d'assurer leur protection

**Août
2010**

MEDASSET - Dépôt de plainte à la Convention de Berne

**Octobre
2012**

Avis motivée de la Commission Européenne au gouvernement grec

**Novembre
2012**

La Grèce s'engage de prendre les nécessaires mesures de protection

Eté 2013

La Dégradation continue : mesures temporaires pas mises en œuvre et omission de la mise en place de lois de protection

Le gouvernement échoue de prévenir la détérioration de habitats naturels et d'assurer leur protection

Ouverture de dossier par le Comité Permanent de la Convention de Berne

**Décembre
2013**

La Commission saisit la Cour contre la Grèce

**Mars
2014**

Visite de terrain par des experts de la Convention de Berne

**Juillet
2014**

Le Comité Permanent adopte la Recommandation No174

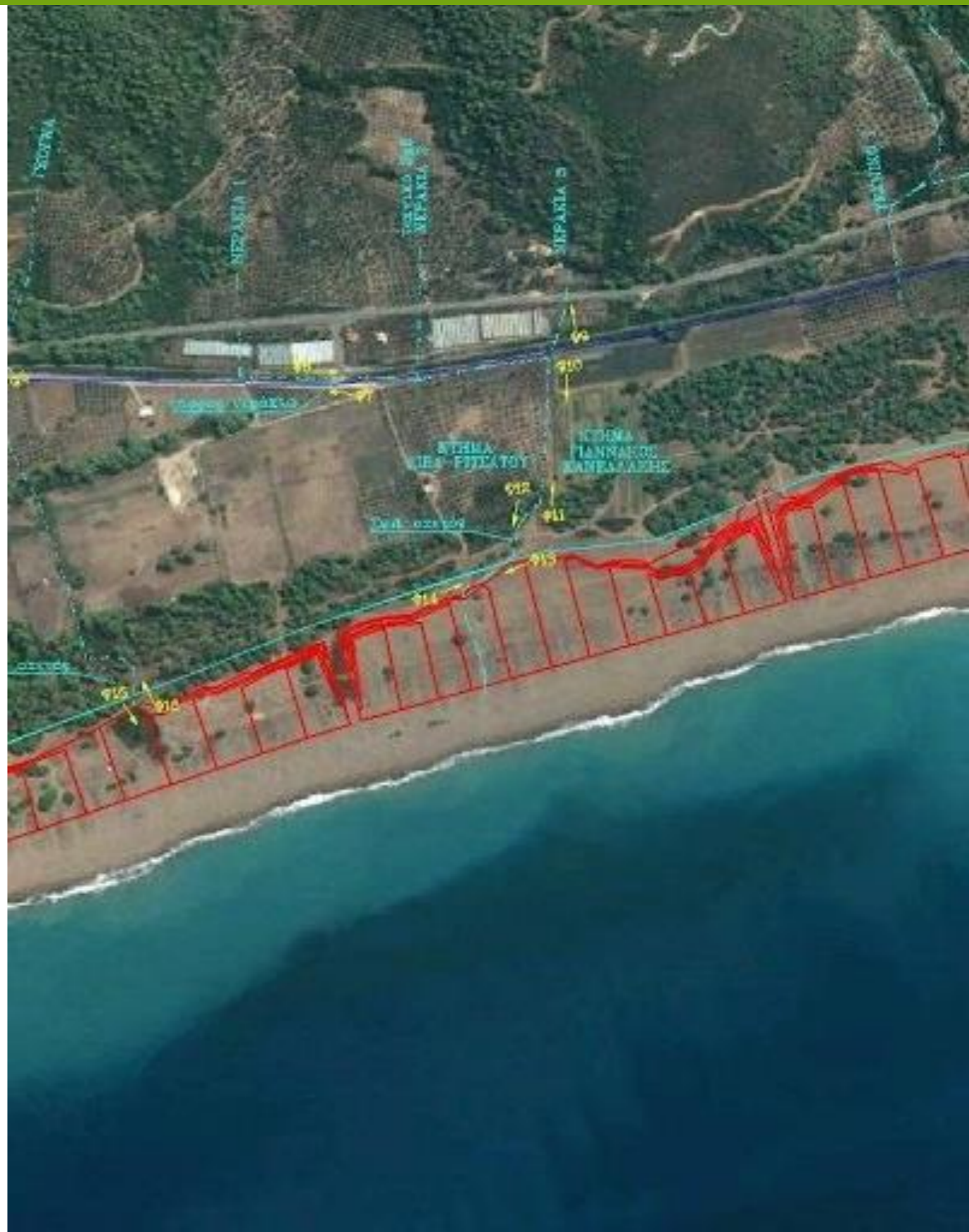
**Décembre
2014**



Recommandation No 1: Le statut de protection

Absence d'un cadre législatif complet et de la mise en œuvre de mesures concrètes et spécifiques de protection.

L'adoption d'un décret présidentiel visant à la protection intégrée du site est d'une importance primordiale.



Recommandation No 2: Interdiction de faire des travaux de construction

Un Décret Ministériel émis par le ministère de l'environnement en Mai 2016 garantit la suspension des permis de construire pour les deux prochaines années.

Urgence d'adopter un nouveau Décret Présidentiel.

Photo:ARCHELON



Recommandation No 3: Remise des habitats duniers et des forets en état d'origine

Les cinq nouveaux accès à la plage déclarés illégaux par les autorités sont toujours ouverts.



Photo: ARCHELON

Libre circulation des véhicules à la plage et aucun travail /effort de remettre la zone dans son état d'origine.

Recommandation No 4: Aménagement des maisons existantes



La suspension des permis de construire n'est pas valable pour les maisons déjà existantes

Recommandation No 5: Interdiction d'activités agricoles



Photo:ARCHELON

Le labourage des dunes continue.

Recommandation No 6: La pollution lumineuse



Photo:ARCHELON



Photo:ARCHELON

Pas des mesures prises pour combattre la pollution lumineuse.

Recommandation No 7: Le mobilier de plage



Pas de réduction du location mobilier de plage. Au contraire un nouveau loueur de mobilier est venue se rajouter à la plage de Kalo Nero.

Recommandation No 8: Le prélèvement de sable et de gravier

Pas d'incidences cette année.

Recommandation No 9: Nouvelles constructions

Urgence d'adopter un nouveau Décret Présidentiel qui interdira strictement toute construction dans la zone de protection NATURA 2000.



Recommandation No 10: La navigation d'embarcations



Photo:ARCHELON

Des activités de pêche se développent près de la plage pendant la période de ponte et d'éclosion des œufs.



Cette pratique doit être réglementée par le nouveau Décret Présidentiel.

Recommandation No 11: Le camping sauvage



Photo:ARCHELON

La pratique du camping sauvage constitue un problème pour la préservation des dunes et des habitats forestiers, mais elle augmente en même temps le risque que les campeurs perturbent les tortues la nuit sur la plage.

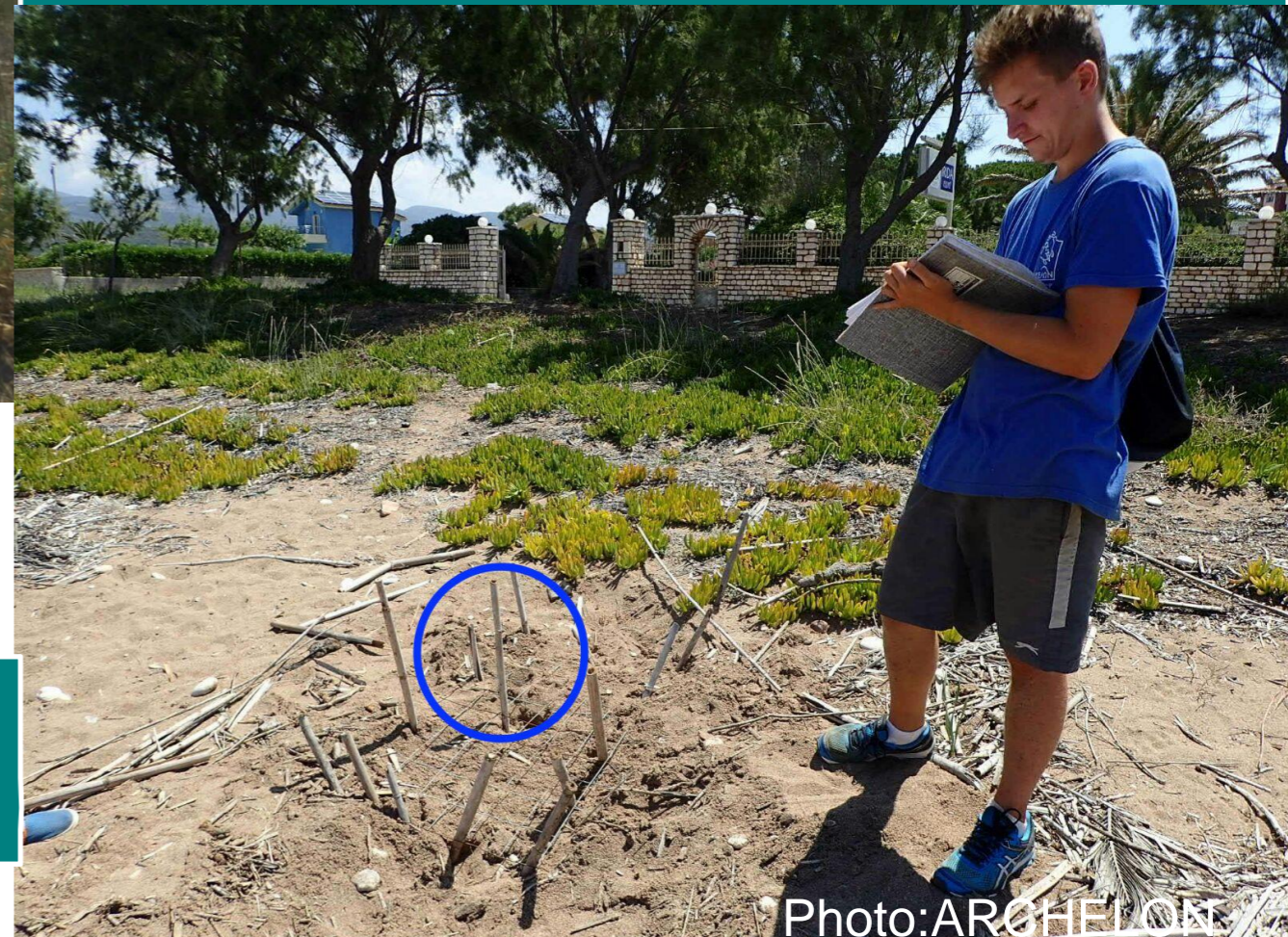


Photo:ARCHELON

Plus de 150 nids ont été vandalisés.

Recommandation No 12: Les chiens errants

▪

Pas d'incidences à signaler cette année.

Remarques générales

- Suivi du dossier de Kyparissia par le Comité Permanent.
- Encouragement des autorités grecques , de la part du Comité, de procéder sans retarder à l'application des normes de la Recommandation No 147.
- Adoption d' un nouveau Décret Présidentiel qui offrira une protection intégrale et couvrira les lacunes légales existantes.

JE VOUS
REMERCIE !

